

Image not found or type unknown



Plainte simplifiée carrefour ?????

Par **lolaioubi**, le **16/02/2015** à **12:09**

Bonjour,

Voilà aujourd'hui j'ai volé des produits chez carrefour.....je ne suis pas fière.

Les vigiles m'ont donc pris et j'ai dû signer un dépôt de plainte simplifiée...sauf que étant mineur je savais que si je disais mon âge réel il allait appeler la police j'ai donc dit que j'avais 19 ans au lieu de 17..

Du coup j'ai payé ce que j'avais volé et ils m'ont laissé partir...

Mais que va-t-il m'arriver?! Ils vont envoyer la plainte à mes parents ou non ils vont juste m'inscrire dans leur liste de personnes "non honnêtes"???

Aidez-moi svp...je suis stressé et je m'en veux à mort...[smile31]